



Présent(e)s (19) : Allexandre Bonneau Brigitte, Bideau Nicolas, Bourse Marie-Christine, Burban Mathieu, Cabon Léan, Collay Yann, Collin Matthieu, Compois Bénédicte, Deyres Steven, Dupont Ludovic, Foll Nicolas, Guégan Rozenn, Jean Karine, Julienne Olivier, Le Pourcelet Christine, Rannou Marie, Soulas Alexis, Vellen Marc, Vignette Sandy

Assistent (3) : Guérin Mathieu, Rosset Séverine, Rouxel Mélanie

Excusé(e)s : Abgrall Jean Yves, Abt Arlette, Allain Boris (a rejoint la réunion en cours), Delanoë Catherine, Gueguin Alice, Hesry Marie Christine, Kerrec Vincent, Le Bian Claudia, Pereira Neto Paulo

début de réunion : 10h

Mot d'accueil de la présidente qui fait un point sur deux situations :

- Aulné'O : le courrier de dénonciation de la convention - votée le 8 février 2025 lors du dernier CODIR- n'a pas eu de retour officiel de la part de la CCHC ; mais un appel de M. Saliou, président de la CCHC.

La collectivité semble vouloir reprendre la gestion de l'équipement en régie (pas assez de temps pour faire un appel à DSP). Le rendez-vous du 9 avril avec la CCHC est maintenu. Il s'agira de faire un point général de la situation. Une décision est aussi à prendre au sujet du personnel de la piscine.

La CCHC est soumise à un contrôle de la chambre régionale des comptes qui fait un focus sur la convention de gestion d'Aulné'O. Bénédicte a eu un entretien avec la magistrate en charge du dossier.

Pour info : Bénédicte a contacté Laurent Guivarch qui n'a pas encore donné suite.

- La société les 4 nages : un accord existait avec la société pour la période 2021/2024 pour les textiles fournis aux jurys, les chèques cadeau remis aux nageurs ; dès 2022 le contrat n'était plus respecté du fait d'un trop faible volume de commande. Nous n'avions pas prévu de renouveler ce contrat et les derniers échanges avec le responsable de la société confirment cette décision.

1/ Présentation et clôture des comptes 2024

Monsieur Denieul, du cabinet Geirec, notre commissaire aux comptes ne peut être présent aujourd'hui, il sera bien présent lors de l'AG et il nous a présenté et rendu son rapport d'audit qui certifie nos comptes 2024.

Présentation du bilan par le trésorier, Nicolas F (cf visuel de présentation destiné à l'AG)

L'exercice 2024 présente un résultat excédentaire

RÉSULTAT COURANT DE 19 692 €

LIGUE déficit – 28 109 € et Erfan excédent + 47 798 €

Les engagements financiers de la ligue traduisent sa volonté de soutenir financièrement la pratique sportive et les actions de développement.

Le bon développement de l'ERFAN permet de tenir nos engagements pour le projet sportif.

La vente des bureaux cette année nous a permis de générer de la trésorerie et de maîtriser l'exercice financier 2024.

Cela nous a permis de régulariser quelques comptes en attente : 22424€ de subventions 2021 qui avaient été mal enregistrées + déstockage des ponchos.

La trésorerie de l'association reste saine mais nous devons maîtriser nos engagements pour les années à venir.

Vote pour la validation des comptes 2024 : OUI à l'unanimité

Vote pour l'affectation du résultat en report à nouveau : 19 692€ OUI à l'unanimité

Les comptes 2024 sont clos et seront soumis au vote de l'assemblée générale.

Bénédicte remercie Alice pour le travail effectué pour la bonne tenue des comptes, et le travail fourni pendant ces 2 années avec nous.

2/ Présentation du budget provisionnel pour 2025

Budget consolidé Ligue / Erfan à retravailler.

Le fait de se retirer du partenariat avec Aulné'O est de ne pas être plus impacté par la suite, dans les années à venir mais des conséquences immédiates existent.

En ce qui concerne les RH : salaires de Claudia, du RAF (responsable administratif et financier).

Rappel : la dénonciation de la convention avec Aulné'O nous amène à perdre les licences/adhésions donc nos recettes vont baisser. Le nombre de licences aussi.

Partenariat : pris en compte

Les actions de développement prévues à l'équilibre :

- BM Brignogan : la convention est à revoir cette année, en attente d'un rdv avec la collectivité.

- BM Carnac : convention à renouveler avec le Yacht Club ; pas de sollicitation de leur part à ce jour.

La décision de ré-engager ces 2 BM reste en attente.

- BM Inzinzac : partenariat avec le Sellor

- Bassin de Pontivy : il est important de considérer la "météo dépendance" de ce bassin.

- Aulnéo : un fort déficit est prévu, du fait que nous ne percevons par les recettes liées au abonnements trimestriels et annuels, tout en assumant la RH pendant 6 mois. Une négociation sera nécessaire avec la CCHC pour réduire au maximum l'impact de l'arrêt de cette activité pour nous.

Le sportif :

Gestion des compétitions, engagements des 3 CAF, actions sportives

Championnat de France juniors : les seules recettes sont la billetterie et la subvention du conseil régional.

Nous nous devons de porter une réflexion sur les actions de développement, chercher de nouvelles actions porteuses de projet.

Pour rappel, le recteur avait à coeur de permettre à tous les élèves de l'académie d'accéder à l'apprentissage de la natation (plus particulièrement les insulaires).

Intervention de Brigitte : la demande de l'académie est de proposer des BM dans zones désertiques.

Propositions soumises :

- Augmenter le coût des engagements : 4,50€ actuellement, il n'y a eu aucune augmentation depuis environ 6 ans. Une augmentation qui n'aura pas un impact fort sur nos recettes mais considérant l'inflation (hébergement, restauration, transport, médailles, ...) elle devient nécessaire. Ceci sachant que la Ligue n'organise que peu de compétitions. Le coût actuel avait été voté car on comptait sur les actions de développement pour équilibrer.

A savoir que dans les autres ligues le coût des engagements est entre 4€ et 7€.

Une proposition sera soumise aux membres du codir avant l'AG.

- Demander une participation financière aux familles pour l'action du mois d'octobre notamment. Il s'agit d'un déplacement d'une délégation bretonne qui est actuellement totalement prise en charge par la Ligue. La proposition serait étendue aux déplacements des délégations en eau libre.

- Proposition d'Alexis S pour les primes aux records. Il précise que les nageurs saluent le principe de cette valorisation, elle est financière en TC et diplômante pour les catégories d'âge.

Auparavant, une prime était accordée une seule fois par épreuve améliorée.

Alexis propose de valoriser les records au fil de leurs améliorations. A chaque progression d'un temps sur une épreuve, une prime sera octroyée ; avec une limite de 3 fois par nageur par an .

Des idées émanent : améliorer la communication et la visibilité de la réalisation des records en photographiant le nageur avec un panneau "RECORD", faire apparaître les records sur le live, ..

3/ Ressources humaines Aulné'O

Dès lors que nous ne serons plus gestionnaire de l'équipement au 1er juillet, nous devons nous séparer du personnel dédié.

Une procédure de licenciement économique pour le personnel est proposée. Ceci dans le but que les agents bénéficient d'un accompagnement de France Travail, c'est la solution qui les protégerait le mieux.

Question posée : doit-on leur proposer un autre poste au sein de la ligue ?

Cela sera fait à l'occasion du premier entretien obligatoire dans le cadre d'un licenciement économique.

Ce qui est souhaité pour le personnel : obtenir de la collectivité une proposition de plan de reprises.

4/ Préparation de l'AG

Elle est prévue le 5 avril, à Lorient, est organisée avec le soutien du CDN 56.

Les invitations ont été lancées.

AM : présentation des rapports, vote du budget, vote des augmentations évoquées précédemment.

PM : le PSF pourrait être abordé, l'aide à l'écriture du projet de développement, l'identification des projets subventionnables.

Annoncer la tenue d'un séminaire des clubs en septembre 2025.

Choix du week-end à définir pour début avril.

Thématiques du séminaire : à définir lors de l'AG

fin de réunion : 12h

La secrétaire générale

Rozenn Guégan

La présidente

Bénédicte Compois